



Conduire une concertation avec les acteurs locaux pour élaborer une stratégie partagée de la restauration de la continuité écologique

*L'Ifrée est soutenu financièrement par :*



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Mot d'ouverture

Jérôme Clair



1. **Votre vision du sujet**
2. **Vos expériences en lien avec le sujet**

*Pause*

3. **Apports méthodologiques sur le dialogue territorial**
4. **Témoignage du dialogue territorial sur la Tardoire**
5. **Evaluation de l'atelier**

*Fin de l'atelier à 17h15*



# Animation



Institut de formation et de recherche en  
éducation à l'environnement

**Fanny LE MOAL, chargée de mission en conception et  
animation de dispositifs participatifs**



CPIE des Pays Creusois

**Jody BERTON, Educateur Environnement - Conseiller  
plate forme RENOV'23 - Accompagnant en dialogue  
territorial**





Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonneure  
**Emmanuel Rojo-Diaz**



# Séquence 1 : Votre vision du sujet



## Consigne :

***« La concertation appliquée à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, qu'est-ce que cela évoque pour vous : quelles sont vos attentes et vos craintes ? »***



**« La concertation appliquée à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, qu'est-ce que cela évoque pour vous : quelles sont vos attentes et vos craintes ? »**

## **1<sup>er</sup> temps : Temps individuel de production d'idées**

- Vous avez 2 papiers
- Ecrivez 1 crainte et 1 attente ou 2 attentes ou 2 craintes
- Papier blanc = crainte
- Papier vert = attente
- Les papiers sont ramassés au fur et à mesure



**« La concertation appliquée à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, qu'est-ce que cela évoque pour vous : quelles sont vos attentes et vos craintes ? »**

## 2ème temps : Restitution en plénière



# Séquence 2 : vos expériences en lien avec le sujet



### Consigne :

***« Qui a déjà mis en place une démarche de dialogue autour de la table ?  
Qu'est-ce que vous avez tenté, vous ou un prestataire (quel format, quelle durée, quel public, multi-acteur) ? Et qu'est-ce que ça a apporté ? »***



## Séquence 2: vos expériences du sujet



*« Qui a déjà mis en place une démarche de dialogue autour de la table ?  
Qu'est-ce que vous avez tenté, vous ou un prestataire (quel format, quelle  
durée, quel public, multi-acteur) ? Et qu'est-ce que ça a apporté ? »*

### **1<sup>er</sup> temps :**

Tour à tour, présentez-vous, puis racontez vos expériences pour permettre à chacun.e de se rendre compte qu'à un moment ou un autre il.elle a tenté de faire participer :

- Quel projet pour la démarche de dialogue ?
- Quel objectif
- Quel public ?
- Quelle durée ?
- ...

## Séquence 2: vos expériences du sujet



*« Qui a déjà mis en place une démarche de dialogue autour de la table ?  
Qu'est-ce que vous avez tenté, vous ou un prestataire (quel format, quelle durée,  
quel public, multi-acteur...) ? Et qu'est-ce que ça a apporté ? »*

### 2<sup>ème</sup> temps :

Au fur et à mesure des témoignages, collectivement, identifiez ce que ces expériences ont apporté en termes de :

- Evolution du projet
- Jeux d'acteurs, conflits
- Compréhension du territoire
- Rôle, positionnement du syndicat
- Votre vision du dialogue
- ...

# Séquence 2: vos expériences du sujet



*« Qui a déjà mis en place une démarche de dialogue autour de la table ?  
Qu'est-ce que vous avez tenté, vous ou un prestataire (quel format, quelle durée, quel public, multi-acteur...) ? Et qu'est-ce que ça a apporté ? »*

## 1<sup>er</sup> temps :

Tour à tour, présentez-vous, puis **racontez vos expériences** pour permettre à chacun.e de se rendre compte qu'à un moment ou un autre il.elle a tenté de faire participer :

- Quel projet pour la démarche de dialogue ?
- Quel objectif
- Quel public ?
- Quelle durée ?
- ...

## 2<sup>ème</sup> temps :

Au fur et à mesure des témoignages, collectivement, identifiez ce que **ces expériences ont apporté en termes de :**

- Evolution du projet
- Jeux d'acteurs, conflits
- Compréhension du territoire
- Rôle, positionnement du syndicat
- Votre vision du dialogue
- ...

C'est la pause !



**15 min**



# Séquence 3 : apports méthodologiques sur le dialogue territorial



**Le dialogue territorial est une démarche de concertation**

**La concertation** est un processus de dialogue et de recherche d'accord, dont le but est de parvenir à des propositions (d'orientations, d'actions) acceptées par toutes les différentes catégories d'intérêts concernées.

Deux dimensions primordiales :

- l'inscription dans le **processus décisionnel**
- le niveau d'**interaction entre les participants**



## Les différents niveaux de participation

**Pouvoir effectif**

### **Codécision**

Décider ensemble, partager le pouvoir de décision. S'engager à mettre en œuvre

### **Concertation**

Trouver à plusieurs un accord, une solution à un problème qui nous concerne. Proposer aux décideurs

### **Consultation**

Recueillir, préalablement à une décision collective, les avis, opinions, attitudes d'un certain nombre d'acteurs

### **Information**

Informer d'une décision, d'une situation, d'un projet ...

**Coopération symbolique**



Le dialogue territorial s'appuie sur les principes de la  **négociation raisonnée**

**1**

*Travailler avec toutes les catégories d'acteurs concernés*

**2**

*Dialoguer à partir des intérêts (des besoins)  
et non pas des positions (des revendications)*

**3**

*Rechercher des solutions gagnant-gagnant  
Notion de concessions équilibrées.*

**4**

*Disposer d'une animation "neutre" et "conciliante" avec  
les personnes*



# Dans quelles circonstances ?



Quand le **probl me est complexe**, que les solutions ne sont pas  videntes   identifier,    laborer et   mettre en  uvre.

Quand les projets, les actions ne se feront **pas sans l'implication (volontaire) des acteurs concern s**.

Quand la question, le projet, sont **conflictuels, mal accueillis, mal per us**.

Quand on ne r soudra pas le probl me trait  par la seule action d'une cat gorie d'acteurs, lorsqu'il qu'il serait **n cessaire que d'autres agissent**, lorsqu'il est n cessaire que les actions existantes dans le domaine gagnent en compl mentarit , en coh rence.

Quand on a un **projet « pour » un public cibl **.

Quand **on maitrise mal les contraintes des principaux int ress s**.

Quand les **1 res tentatives sont consid r es comme inadapt es**.



# Pour quels résultats attendus ?



## **Pour les projets, les situations les questions traitées**

- des orientations, des actions plus riches, plus adaptées...
- des décisions mieux comprises et si possible mieux acceptées
- des programmes plus en lien les uns avec les autres

## **Pour les relations sociales**

- de nouvelles relations entre les acteurs, dialogue, coopération...
- de la reconnaissance mutuelle entre les acteurs, compréhension, considération.

## **Pour les personnes impliquées**

- une plus grande appropriation des enjeux et des questions traitées
- un renforcement de la « citoyenneté »



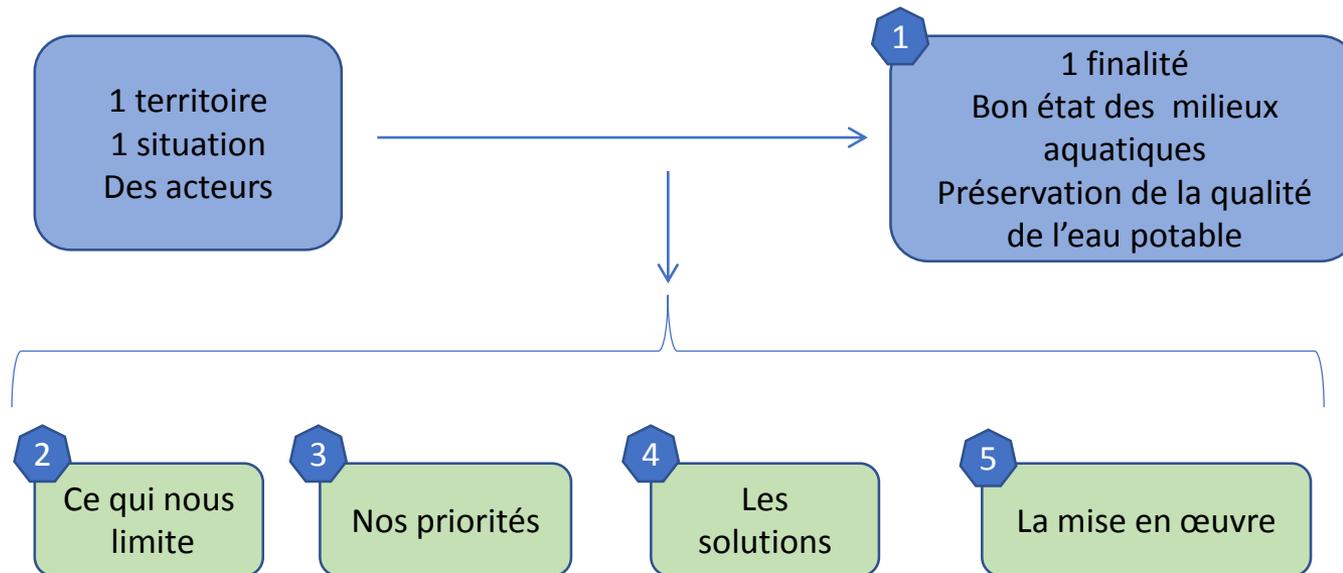
# A quelles conditions ?



- Le dispositif doit être **sincère** et tourné vers l'action. Il doit rester une décision à prendre, une marge de manœuvre, sur des **sujets importants** pour les acteurs concernés. Il doit avoir potentiellement une **influence sur la décision : améliorer un projet, une décision.**
- Il doit impliquer **tous ceux qui sont concernés** par la décision (le projet, la question) qu'ils en tirent avantage ou non, et quelque soit leur position.
- Il doit associer (comprendre) **une partie prenante** reconnue, par toutes les autres comme « **légitime** » **pour décider** en dernier ressort, sans elle, le processus ne peut être « bouclé ».
- Permettre une discussion réelle, **une délibération** et le passage d'idées individuelles à des idées collectives. Production et écriture collective.  
**Les personnes sont les auteurs des contenus produits.**



# A quelles conditions ? Disposer d'une marge de manœuvre



A quel niveau nous décidons de positionner la concertation ?



**Il y a un enjeu dans la composition des collectifs que l'on constitue pour faire le travail**

Les élus ont la légitimité pour **décider**



Mais pour **analyser et proposer** : quelles sont les personnes à réunir pour traiter le sujet auquel on se confronte ?

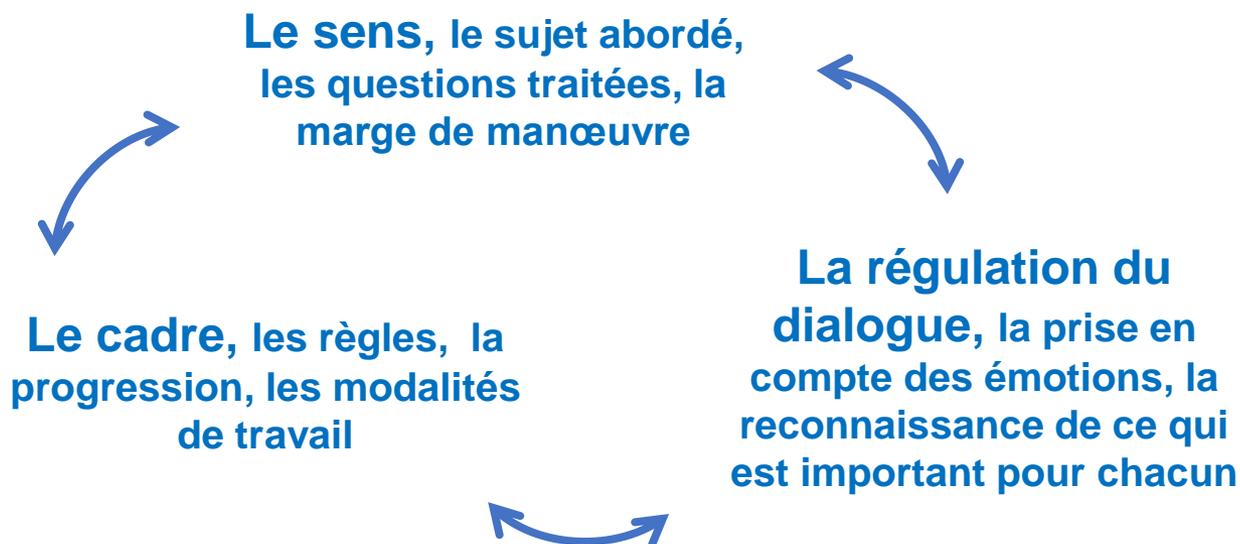
De quelles « expériences » (profils, compétences, pratiques, usages, localisation...) avons-nous besoin ?

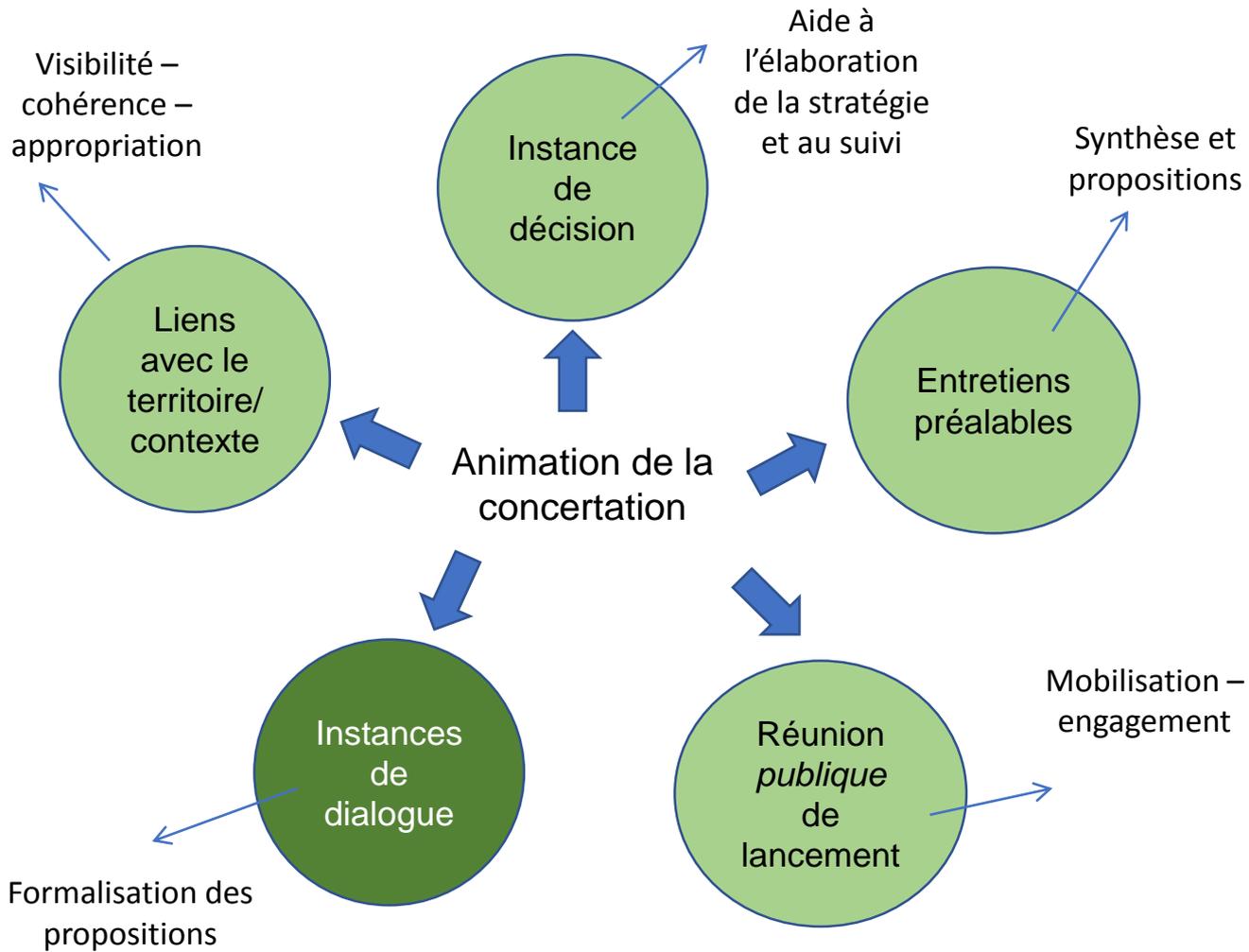
## **Ingrédients d'une « bonne » stratégie de dialogue territorial :**

- **un « bon » sujet**, proposer un sujet, une question « utile » au projet sur laquelle il y a un intérêt à discuter. Un sujet considéré comme important et validé par les parties prenantes,
- **un collectif pertinent**, identifier et associer toutes les parties prenantes, et disposé au dialogue,
- **une perspective qui motive**, préciser ce qui sera fait des résultats du dialogue,
- **Une « bonne » discussion**, une démarche « construite et animée ».



Installer et maintenir le dialogue malgré les divergences et les tensions, éviter d'évoluer vers l'agression





## **1 Phase d'exposé des positions et d'analyse du problème**

Définition des contours du sujet, de la question à traiter - recueil des visions et des analyses de chacun- analyse du problème dans ses différentes dimensions - **reconnaissance mutuelle des besoins/intérêts.**

## **2 Phase de recherche ouverte de solutions**

Si besoin complété par des recherches documentaires, auditions d'experts, retours d'expériences...

Pendant cette phase : ouverture , pas d'autocensure, **éviter tout ce qui va conduire à restreindre le spectre des solutions.**

## **3 Phase de choix et de formalisation de l'accord**

Examen des solutions : acceptabilité par les parties concernées, faisabilité, coût...

Formalisation de l'accord, du projet d'action...

Pendant cette phase : objectivation du choix. **Veiller à ce qu'il soit équitable.**



# Séquence 4 : témoignage de la concertation sur la Tardoire





# La démarche de concertation pour l'élaboration d'une gestion concertée et cohérente des ouvrages sur la Tardoire

## Mise en place d'un groupe multi acteurs

# Rappel du contexte de la démarche de concertation



# Contexte, structure porteuse



Localisation du SyBTB sur le bassin de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

## Présentation du BV :

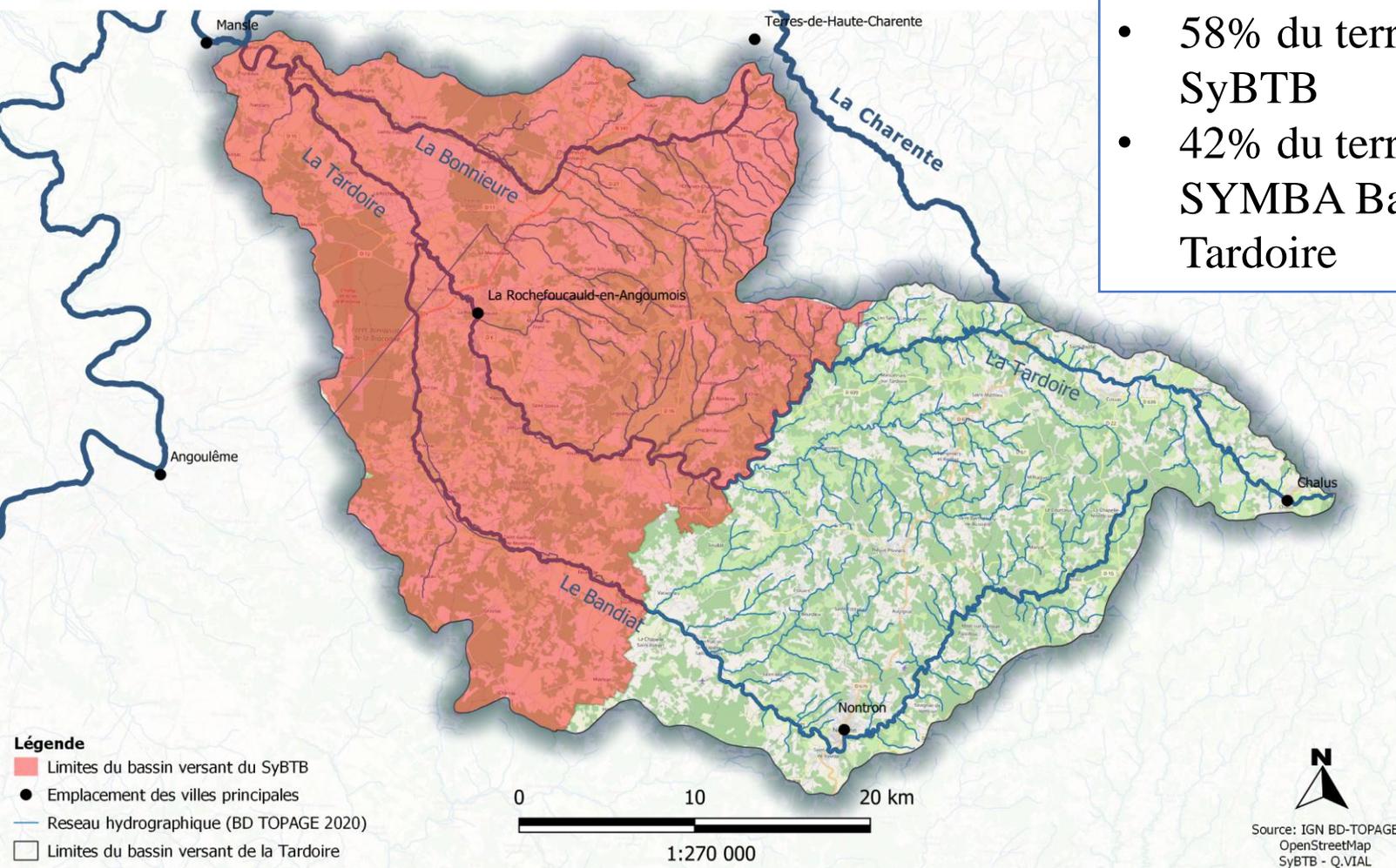
- La Tardoire est un affluent rive gauche de la Charente
- La confluence se fait en amont de Mansle
- Superficie 1 450 km<sup>2</sup>
- Linéaire 1 000 km de cours d'eau



# Contexte, structure porteuse



## Localisation du SyBTB sur le bassin versant de la Tardoire



2 syndicats de rivière sur le BV

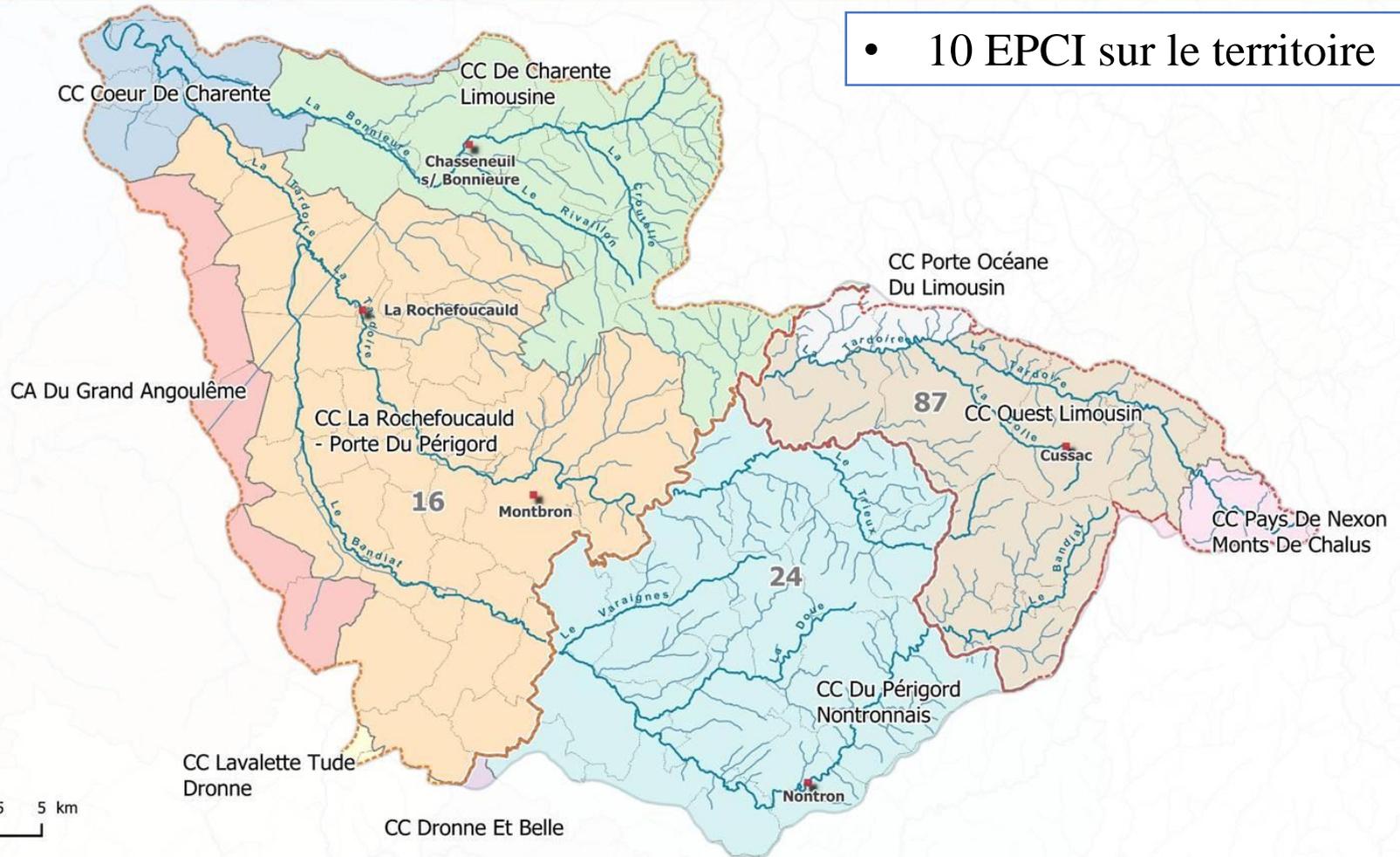
- 58% du territoire pour le SyBTB
- 42% du territoire SYMBA Bandiat Tardoire



# Contexte, structure porteuse

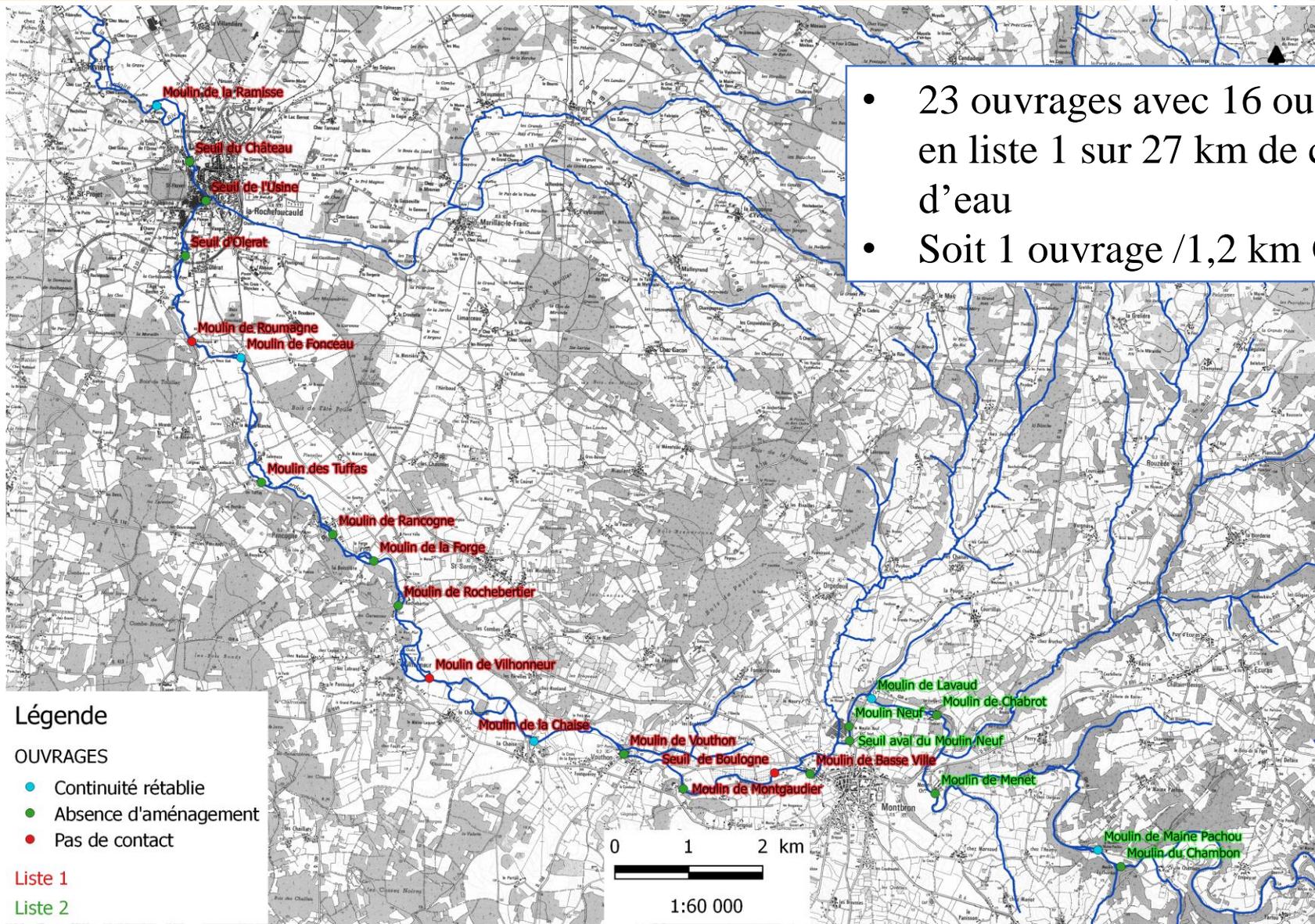


- 10 EPCI sur le territoire



0 2.5 5 km

# Contexte, structure porteuse



- 23 ouvrages avec 16 ouvrages en liste 1 sur 27 km de cours d'eau
- Soit 1 ouvrage /1,2 km CE

## Légende

### OUVRAGES

- Continuité rétablie
- Absence d'aménagement
- Pas de contact

Liste 1

Liste 2

0 1 2 km

1:60 000

# Rappel du cadre de la démarche de concertation



## L'origine de cette démarche :

### En 2013-14

- Elaboration du programme d'actions du SIAHP de la Tardoire Charentaise avec les acteurs du territoire
- L'action n°1 mettre en place dans les 2 ans, une gestion concertée et cohérente des vannages sur l'ensemble des ouvrages de la Tardoire sur le territoire du SIAHP
- Un groupe multi-acteurs devait être mis en place pour réaliser un diagnostic de l'ensemble des ouvrages.

### En 2015

- Un effacement d'ouvrage par un propriétaire a créé de fortes tensions sur le territoire entre les acteurs
- Le syndicat a cherché le moyen de retrouver un dialogue autour de la gestion des ouvrages

# Contexte, structure porteuse



**En 2018, le syndicat a conventionné avec l'IFREE (Institut Formation Recherche Education à l'Environnement) pour mettre en place une concertation autour de la gestion des ouvrages**

## Volonté du Syndicat :

- Elaborer des propositions qui contribuent à une gestion concertée et cohérente des ouvrages sur la Tardoire-Charentaise en associant le plus grand nombre possible de propriétaires et donc d'ouvrages du secteur concerné
- Permettre l'implication des autres usagers (canoë-kayak, pêche, irrigation...) dans cette élaboration voire dans les actions envisagées (activités de gestion ou travaux)

## Le Syndicat espère ainsi générer à terme :

- Mettre en place une coopération avec les propriétaires et l'ensemble des parties prenantes ayants un usage direct ou indirect des ouvrages
- Dépasser une gestion au cas par cas des ouvrages et planifier sur l'ensemble du territoire
- Le syndicat retrouve son rôle de conseil

**Ifrée** : un outil éducatif au service de la démocratie environnementale

**Basé** : Villiers-en-Bois sur le site du CNRS dans les Deux-Sèvres

**Objet** : Favoriser le dialogue entre les acteurs

**Son rôle** : Aider à la recherche d'accords respectueux des besoins de chacun

**Personne en charge du projet** : Marie Eraud, chargée de mission à l'Ifrée en charge de l'animation du dispositif de concertation

# Préalables et principes généraux



## La participation s'est changer d'approche

La **communication** repose sur le modèle :

**Décider**-annoncer-défendre (convaincre)

La **participation** repose sur les modèles :

**Proposer** – écouter- requalifier (consultation)

**Dialoguer** – analyser – choisir (concertation)



La concertation est un processus de dialogue et de recherche d'accord, dont le but est de **parvenir à des propositions acceptées par le plus grand nombre des acteurs concernés.**



Une étape clés :  
le diagnostic préalable au lancement  
d'une démarche de concertation



# Diagnostic préalable : en quoi cela consiste ?



# Diagnostic préalable : en quoi cela consiste ?



- **Qu'est-ce que c'est ?**

**Préparer une concertation**, en :

- **vérifiant la disposition des acteurs** à s'engager dans ce processus de concertation,
- recueillant la **vision** que les acteurs concernés ont **de la situation**, en identifiant leurs **préoccupations** principales,
- recueillant les contraintes, les propositions sur **l'organisation logistique de la démarche**.



# Diagnostic préalable : en quoi cela consiste ?



- **Qu'est-ce que c'est ?**

**Préparer une concertation**, en :

- **vérifiant la disposition des acteurs** à s'engager dans ce processus de concertation,
- recueillant la **vision** que les acteurs concernés ont **de la situation**, en identifiant leurs **préoccupations** principales,
- recueillant les contraintes, les propositions sur **l'organisation logistique de la démarche**.

- **Comment cela se passe ?**

- réalisation d'**entretiens auprès des acteurs**,
- **rédaction d'une synthèse**.



# Diagnostic préalable : en quoi cela consiste ?



- **Identification des acteurs à rencontrer**
- **Les acteurs rencontrés : 23 personnes**

*Propriétaires privés (12 personnes)*

*Propriétaires « collectivité » (3 personnes)*

*Association Agréée de Pêche et de Pisciculture (5 personnes)*

*Acteurs pratique du canoë-kayak (2 personnes)*

*Acteurs agricole (1 personne)*



**Perception de la continuité écologique sur la Tardoire**

**Différentes pratiques en lien avec la continuité sur la Tardoire**

**Préconisations pour la démarche de concertation**

- Liste des problématiques, sujets
- Composition du groupe multi acteurs
- Représentant des propriétaires privés au sein du groupe multi acteurs ce qu'on dit les propriétaires



# Présentation de la démarche de travail



# Présentation de la démarche de travail



**Réalisation des entretiens  
préalables et rédaction d'une  
synthèse**

*De juin à septembre*

# Présentation de la démarche de travail



Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet

← Diagnostic préalable →

← Diagnostic et élaboration de préconisations →

← Rédaction accord →

**Constitution d'un groupe multi-acteurs** pour rencontrer et diagnostiquer les ouvrages avec chaque propriétaire.

## Composition : 11 acteurs

**Propriétaire privé et public d'ouvrage** : Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord ; Moulin de la Forge ; Moulin de Rancogne

**Activités de pleine nature** : Tardoire Canoë-Kayak La Rochefoucauld / Montbron ; Centre de Plein Air du Chambon ; Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de La Rochefoucauld et communes limitrophes et de Montbron

**Gestion quantitative de l'eau** : Association du Karst

**Activités touristiques** : Office du tourisme du Pays Horte et Tardoire

**Gestion des milieux aquatiques** : SyBTB

# Présentation de la démarche de travail



Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet

Diagnostic préalable

Diagnostic et élaboration de préconisations

Rédaction accord

**Constitution d'un groupe multi-acteurs** pour rencontrer et diagnostiquer les ouvrages avec chaque propriétaire.

**Mise en place de 2 réunions de concertation** : groupe multi-acteurs et propriétaires  
En amont de la concertation et à la fin pour valider collectivement les propositions.

# Présentation de la démarche de travail



Ifrée

Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet

Diagnostic préalable

Diagnostic et élaboration de préconisations

Rédaction accord

Réunion de lancement de la démarche de concertation

## Novembre 1<sup>er</sup> réunion de travail collective

Propriétaires et membres du groupe multi-acteurs

Interventions : droits et devoirs des propriétaires, continuité écologique pourquoi, comment, partage de la gestion ou des travaux quelles possibilités



# Présentation de la démarche de travail



Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet

Diagnostic préalable

Diagnostic et élaboration de préconisations

Rédaction accord

Réunion de lancement de la démarche de concertation

1e réunion de travail collective

Propriétaires et membres du groupe multi-acteurs

**17 ouvrages visités soit 11 propriétaires rencontrés et 5 ouvrages analysés en salle :**  
accueil par le propriétaire, présentation de ces projets sur son ouvrage puis analyse du site en s'appuyant sur la grille le groupe multi-acteur avec le propriétaire

# Présentation de la démarche de travail



Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv.

Diagnostic préalable

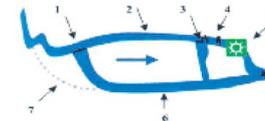
Diagnostic et élaboratio

Réunion de lancement de la démarche de concertation

1e réunion de travail collective

Propriétaires et membres du groupe multi-acteurs

17 ouvrages visités soit 11 propres rencontrés et 5 ouvrages analysés  
accueil par le propriétaire, présentation des projets sur son ouvrage puis ar site en s'appuyant sur la grille le multi-acteur avec le propriét.



## Grille terrain

Nom de l'ouvrage:

Adresse:

Nom du propriétaire:

Inconnu

Particulier

Collectivité

Entreprise

Analyse terrain faite

Le / /

### Questions au propriétaire

Présence de bâtiment... (5)

au fil de l'eau

sur un bras secondaire

Barrage qui dessert un moulin (1)

Oui

Non

Présence d'un seuil de régulation ou de répartition en amont de l'ouvrage

Oui

Non

Destination(s) du bâtiment :

Autres :

Pouvez-vous nous expliquer de quoi est constitué votre système hydraulique ? Cf schéma  
Réponse à noter sur le schéma

Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment est faite la gestion de votre ouvrage : qui le fait, qu'est-ce qui est fait, comment, à quelle période, quelle fréquence ?

Est-ce que vous rencontrez des difficultés dans la mise en œuvre de cette gestion ? Si oui quelles sont-elles ?

Est-ce que vous avez des projets pour votre ouvrage pour les quelques années à venir ? Gestion des vannes, travaux à venir...

Qu'est-ce qui vous tient à cœur ? Qu'est-ce qui est important pour vous ?

# Présentation de la démarche de travail



Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet

Diagnostic préalable

Diagnostic et élaboration de préconisations

Rédaction accord

Réunion de lancement de la démarche de concertation

1<sup>e</sup> réunion de travail collective

Propriétaires et membres du groupe multi-acteurs

17 ouvrages visités et 5 analysés en salle

5 journées de visite collective :

16, 21 et 28 novembre, 5 décembre, 5 février

Horaires de 8h à 17h, 2h à 2h30 par ouvrage, 3 ouvrages visités par journée. En moyenne 8 à 9 participants à chaque réunion

2 rencontres avec un collectif plus petit



# Présentation de la démarche de travail



Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet

Diagnostic préalable

Diagnostic et élaboration de préconisations

Rédaction accord

Réunion de lancement de la démarche de concertation

1e réunion de travail collective

Propriétaires et membres du groupe multi-acteurs

17 ouvrages visités et 5 analysés en salle

5 journées de visite collective

2 rencontres

3 réunions de travail membres du groupe multi-acteurs  
Centralisation, mutualisation des analyses des ouvrages, rédaction du pré projet du programme

# Présentation de la démarche de travail



Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet

Diagnostic préalable

Diagnostic et élaboration de préconisations

Rédaction accord

**Réunion de lancement de la démarche de concertation**

**1e réunion de travail collective**

Propriétaires et membres du groupe multi-acteurs

**17 ouvrages visités et 5 analysés en salle**

**5 journées de visite collective**

**2 rencontres**

**3 réunions de travail** membres du groupe multi-acteurs  
Centralisation, mutualisation des analyses des ouvrages, rédaction du pré projet du programme

**Présentation des résultats en comité de pilotage**

**Rédaction de l'accord**  
Elaboration d'un programme pour l'ensemble des ouvrages de La Tardoire : mise en cohérence des sites les uns par rapport aux autres, propositions de préconisations aux financeurs.  
Mettre en forme et faire valider par les participants l'accord

# Production issue de ce travail

- **Une production sur la vision globale du tronçon concerné (propositions transversales)**
- **Une production d'aménagement par ouvrage**

# Présentation de la démarche de travail



Mai Juin Juil. ... Sept. Oct. Nov. Déc. Janv. Févr. Mars Avril Mai Juin Juillet

Diagnostic préalable

Diagnostic et élaboration de préconisations

Rédaction accord

Réunion de lancement de la démarche de concertation

Rédaction de l'accord

1e réunion de travail collective

Propriétaires et membres du groupe multi-acteurs

Présentation des résultats en comité de pilotage

17 ouvrages visités et 5 analysés en salle

5 journées de visite collective

2 rencontres

3 réunions de travail membres du groupe multi-acteurs  
Centralisation, mutualisation des analyses des ouvrages, rédaction du pré projet du programme

# 11 propositions transversales



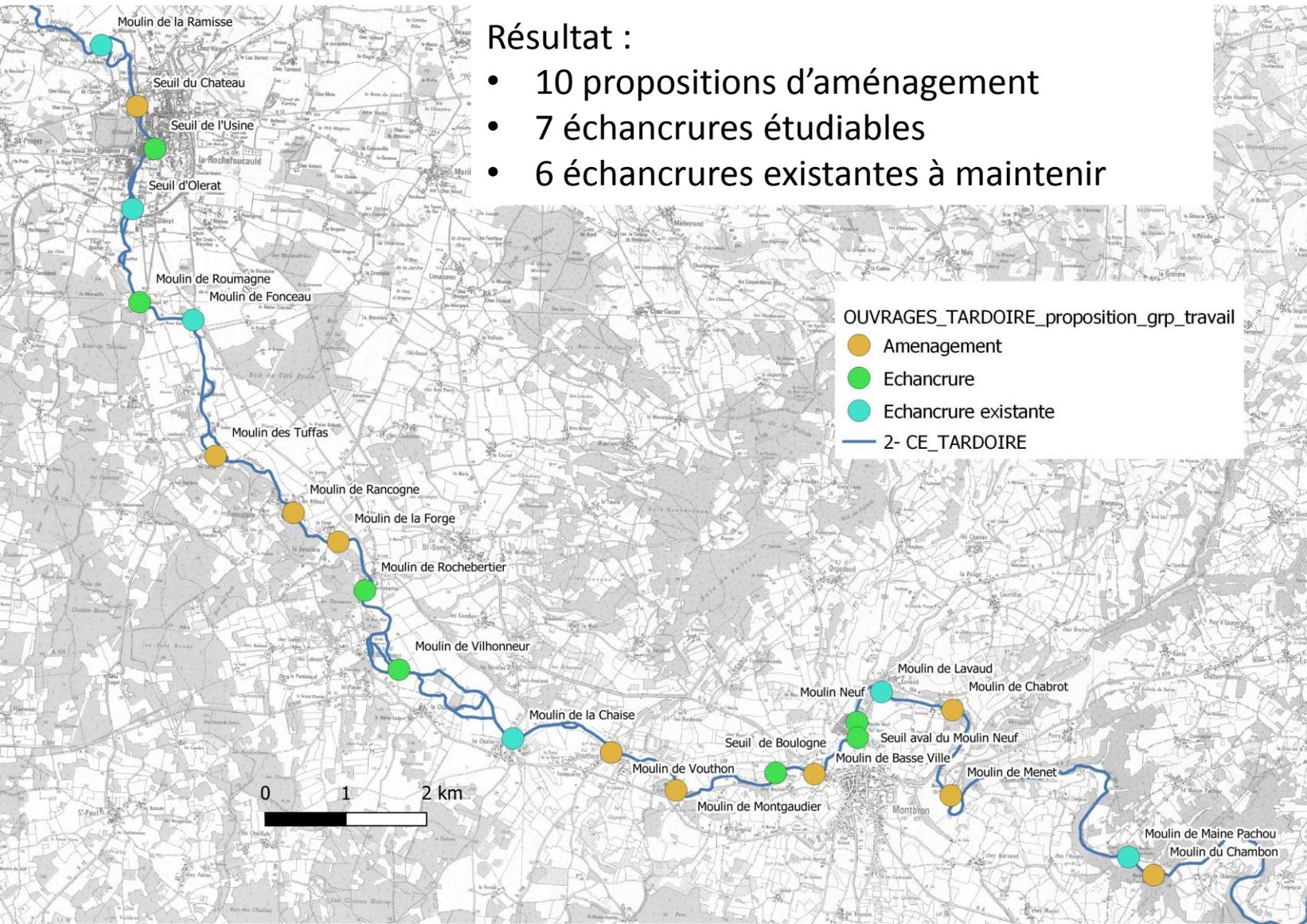
- 1. Faciliter l'identification par les gestionnaires des ouvrages, de l'atteinte du niveau d'eau qui nécessite l'ouverture des vannes sur les seuils**
- 2. Faciliter la communication entre acteurs concernés par La Tardoire**
- 3. Manœuvres et tests coordonnés pour permettre la minéralisation en amont des seuils**
- 4. Faire circuler l'information, planifier entre acteurs**
- 5. Mettre en place une modalité de communication vers la totalité des acteurs**
- 6. Favoriser l'information, l'appropriation des droits et des devoirs des propriétaires d'ouvrages ainsi que des notaires**
- 7. Actualiser les conventions en place sur les passes mixtes (poissons et canoë) et faciliter le passage des Canoë-Kayak**
- 8. Le débit minimal pour avoir de l'eau sur un maximum de linéaire**
- 9. Comment gère-t-on les canaux, aménagements faits par l'usine ?**
- 10. Entretien des berges : clarifier les conditions d'intervention des équipes du SyBTB**
- 11. Financements**

# Proposition par ouvrage

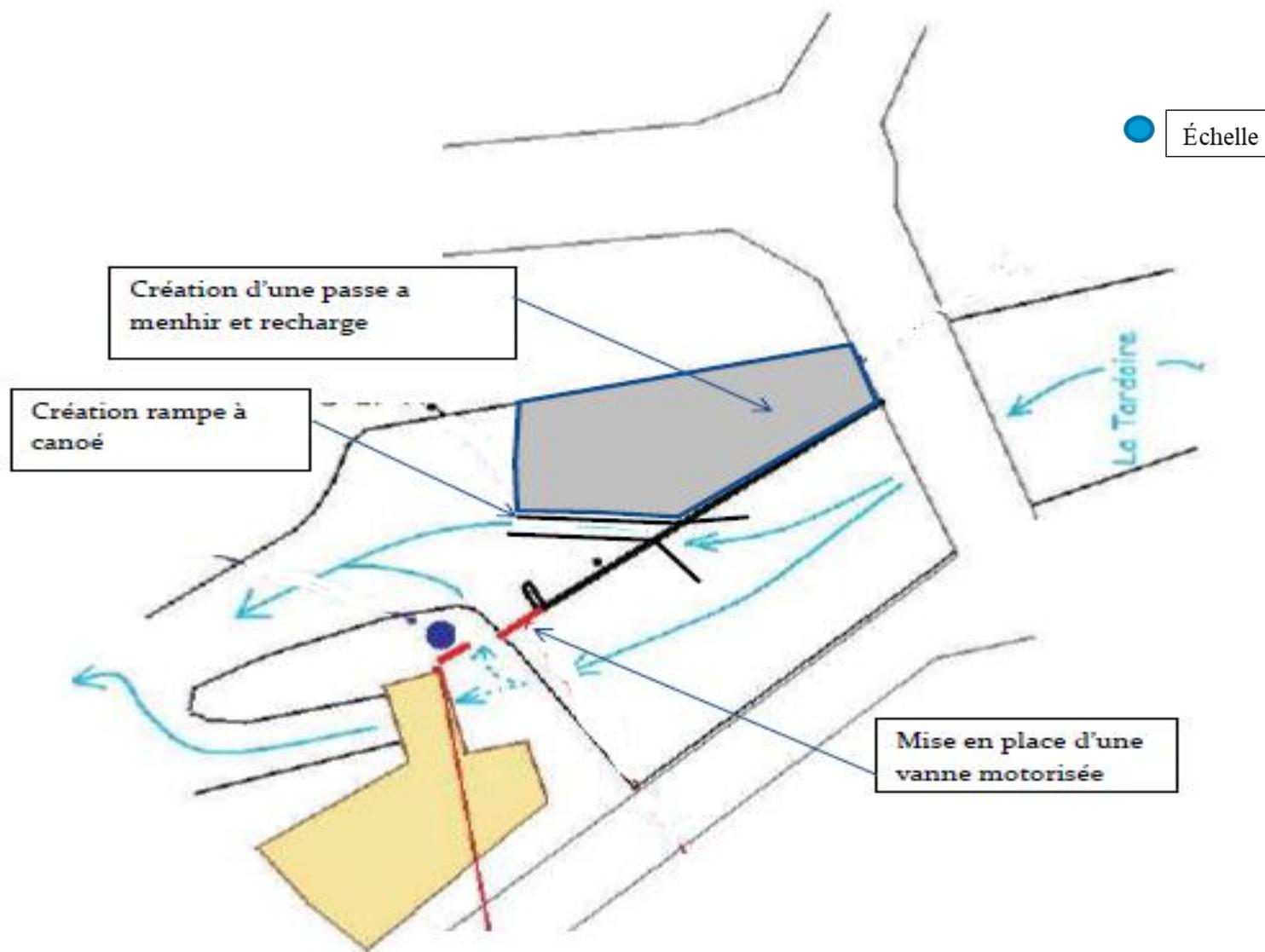


Résultat :

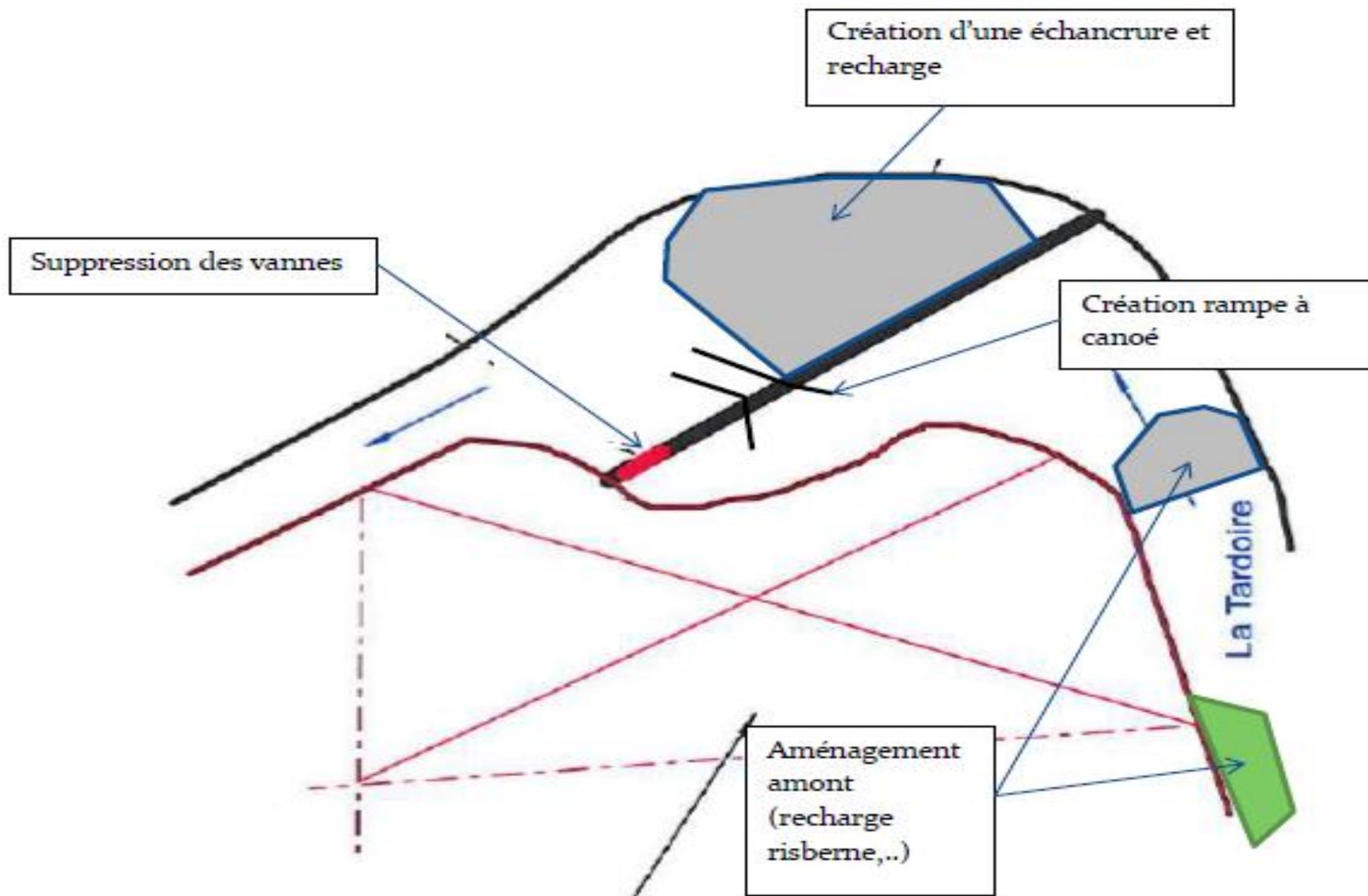
- 10 propositions d'aménagement
- 7 échantures étudiables
- 6 échantures existantes à maintenir



# Présentation des propositions ouvrage par ouvrage : Moulin du château



# Présentation des propositions ouvrage par ouvrage : seuil de St Florent



## Quels bénéfices de cette démarche pour le territoire, la situation....



- 1. Permettre d'avoir une démarche collective afin d'avoir un maximum d'aides aussi bien technique que financière*
- 2. Dialogue entre les propriétaires de moulin, les usagers et le syndicat*
- 3. Le syndicat retrouve son rôle de conseil*
- 4. Lancement d'une expertise sur l'ensemble des ouvrages*



Nos points clés, vigilances,  
enseignements



- Réalisation d'un diagnostic préalable
- Négociation d'un moratoire avec la DDT (législatif)
- Animation extérieure pour permettre au syndicat de retrouver sa place technique et le rôle de conseiller
- Vigilance sur la continuité entre la personne qui va venir au sein du groupe au titre de sa structure
- Garder un lieu d'échange avec les acteurs du territoire suite à la concertation pour maintenir la mobilisation
- Mettre en œuvre rapidement l'étude ou travaux suite à la concertation
- Avoir des actions pilotes



# Séquence 5 : évaluation de l'atelier



**Qu'est-ce que cela a conforté dans votre vision du projet ?**



**Qu'est-ce que cela vous ouvre comme perspectives ?**



**Selon vous, qu'est-ce qu'il faudrait creuser ?**





# Ifrée

Institut de formation et de recherche  
en éducation à l'environnement

Ifrée

405, route de Prissé-la-Charrière

F-79360 Villiers-en-Bois

Tél. : +33 (0)5 49 09 64 92

E-mail : [ifree@ifree.asso.fr](mailto:ifree@ifree.asso.fr) • [www.ifree.asso.fr](http://www.ifree.asso.fr)

*L'Ifrée est soutenu financièrement par :*

